



valorisation
des acquis
de l'expérience
en Haute École

DOSSIER VAE

BACHELIER/MASTER

Date de réception du dossier :

Nom :

Prénom :

Cursus visé :

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir déposé de demande de valorisation des acquis de l'expérience personnelle et professionnelle relative au même cursus dans une autre Haute Ecole.

Lieu et date :

Signature :

CONTENU

1. Données administratives relatives au candidat	3
2. Description du parcours du candidat	4
3. Analyse de la motivation du candidat	9
4. Nature de la demande	10
5. Analyse détaillée des activités professionnelles et/ou personnelles	15
6. Déclaration sur l'honneur	18
7. Annexes	19
8. Remarques relatives au dossier	20

1. Données administratives relatives au candidat¹

1.1 Données administratives

Nom et prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance (Pays/Ville) :

Sexe : M F

1.2 Domicile légal

Rue :

CP : Ville :

Pays :

Téléphone/GSM :

E-mail :

1.3 Adresse de correspondance (si différente du domicile)

Rue :

CP : Ville :

Pays :

1.4 Situation actuelle

Vous exercez actuellement une activité professionnelle

Fonction exercée :

Régime de travail : Temps plein ou Temps partiel :/10

Vous êtes actuellement sans emploi

Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi auprès de :

depuis le :

Vous désirez reprendre une activité professionnelle le plus rapidement possible

Autres :

Vous suivez actuellement une formation

Si oui, laquelle ?

Dans quel cadre ?

¹ L'emploi des noms masculins pour les différents termes, titres, grades et fonctions est épicène en vue d'assurer la lisibilité du texte.

2. Description du parcours du candidat

2.1 Parcours d'enseignement

2.1.1 Détaillez de manière exhaustive les diplômes que vous avez obtenus en précisant les années d'obtention de ces derniers

	Période	Intitulé du diplôme	Etablissement d'enseignement
Certificat de l'enseignement secondaire (CESS)			
Supérieur hors université – Type court			
Supérieur hors université – Type long			
Supérieur universitaire			
Diplômes étrangers			
Diplômes étrangers reconnus équivalents			

2.1.2 Précisez les travaux personnels, en lien avec le cursus visé, effectués dans le cadre de ces enseignements

Intitulé du travail	Présentation succincte

2.1.3 Précisez les stages effectués dans le cadre de ces enseignements qui sont en lien avec le cursus visé

Nature du stage	Durée	Organisme	Dates

2.1.4 Détaillez de manière exhaustive les activités d'apprentissage réussies à au moins 12/20² dans le cadre d'études supérieures pour lesquelles vous n'avez pas obtenu de diplôme dans les 5 années académiques précédentes (en sus des diplômes déjà mentionnées)

Cursus dans lequel s'intègre cette activité d'apprentissage	Intitulé de l'activité d'apprentissage	Année académique	Etablissement (Université/HE/ESA)

² Les activités d'apprentissage réussies à au moins 10/20, si elles ont été validées par un jury d'un établissement d'enseignement supérieur, à partir de l'année académique 2014/2015 (et sauf pour certaines situations particulières hors Hautes Ecoles, ESA, Universités).

2.2 Parcours de formation³

2.2.1 Détaillez de manière exhaustive les certificats que vous avez obtenus lors des formations suivies en précisant les années d'obtention de ces derniers.

Période	Intitulé du certificat	Organisme de formation

2.2.2 Précisez les travaux personnels, en lien avec le cursus visé, effectués dans le cadre de ces formations qui sont

Intitulé du travail	Présentation succincte

2.2.3 Précisez les stages effectués dans le cadre de ces formations qui sont en lien avec le cursus visé

Nature du stage	Durée	Organisme	Dates

³Formations ne menant pas à la délivrance d'un titre reconnu en Fédération Wallonie-Bruxelles et dispensées par des organismes et associations tels que les Centres de formation, les services publics de l'emploi, les organismes d'éducation permanente, les services « Formation » des entreprises et organisations, la formation continue des Universités et Hautes Ecoles (certificats, par exemple), etc. ainsi que les formations dispensées en Promotion Sociale.

2.3 Parcours professionnel

Détaillez de manière exhaustive et en débutant par votre activité professionnelle la plus récente votre parcours professionnel⁴ en indiquant éventuellement les changements de fonctions au sein de l'organisme.

Période du	Temps plein/Temps partiel (%)	Secteur d'activités, Entreprise et/ou Organisation	Titre / Fonction/ Niveau de responsabilité	Mission / Tâches

⁴Reprendre ici les expériences professionnelles pour lesquelles il vous est possible de produire un contrat de travail et/ou un certificat d'emploi établi par votre employeur. Pour les fonctions exercées en tant qu'indépendant, fournir un maximum de documents pour justifier vos activités (factures, liste de clients, documents de formation, ...).

2.4 Parcours personnel

Précisez vos expériences personnelles⁵

Période du au	Activité exercée	Tâches et responsabilités	Dénomination de l'association, du groupement, ...	Horaire, durée, fréquence

⁵Vous pouvez détailler ici les compétences et expériences acquises dans le secteur associatif, le secteur culturel, lors de stages (non déjà pris en compte dans le cursus d'enseignement ou dans la formation), l'autoformation, ...

3. Analyse de la motivation du candidat

Présentez votre motivation et/ou votre projet, eu égard au cursus visé.

4. Nature de la demande⁶

○ ***Demande d'admission en Master***

Le candidat qui ne dispose pas du titre requis pour être directement admis en Master doit remplir cette rubrique. Le jury, après analyse du dossier, reste souverain pour décider ou non de l'admission du candidat.

Cette rubrique permet notamment aux autorités de la Haute Ecole, sur base de l'avis remis par le jury, et validé par la CAVP, de déterminer si le candidat dispose des compétences et capacités permettant la réussite d'études à un niveau de master et donc de décider de son admission à ce niveau d'études.

○ ***Demande de programme spécifique en Bachelier/en Master***

Le candidat pour qui le jury VAE aura pu valider 45 ECTS parmi les Unités d'enseignement du Bloc 1 pourra bénéficier d'un programme spécifique pour la poursuite de ses études.

Cette rubrique permet notamment aux autorités de la Haute Ecole, sur base de l'avis remis par le jury, et validé par la CAVP, de déterminer si le candidat dispose des compétences et capacités permettant la réussite de ses études.

○ ***Demande de dispenses en Bachelier/en Master***

Le candidat pour qui le jury VAE n'aura pas pu valider 45 ECTS parmi les Unités d'enseignement du Bloc 1 pourra le cas échéant bénéficier de dispenses.

⁶ Biffer les mentions inutiles

4.1. Analyse des compétences, capacités et acquis d'apprentissage du candidat

<i>Compétences et acquis d'apprentissage tels que repris dans le référentiel de compétence spécifique au choix des études⁷</i>	<i>Capacités maîtrisées par le candidat</i>	<i>Elément(s) du parcours du candidat qui justifie(nt) la maîtrise de ces compétences et/ou acquis d'apprentissage</i>

⁷ Il faut en effet respecter une logique de questionnement relatif à la potentialité de réussite du candidat qui souhaite reprendre des études. Vous pouvez trouver les référentiels de compétences sur le site <http://www.cghe.cfwb.be/index.php?id=1551>

4.2. Demande de valorisation de crédits dans le programme de bachelier sur base de la VAE

Veillez lister les unités d'enseignement (ou partie d'unité d'enseignement) pour lesquelles vous souhaiteriez demander une valorisation de crédits en raison des savoirs, compétences, capacités et/ou acquis d'apprentissage résultant d'un parcours académique (non encore pris en considération dans le cadre de la procédure VAE) ou de votre expérience professionnelle et/ou personnelle.

Intitulé des <i>unités d'enseignement</i> pour lesquelles vous souhaitez demander une valorisation de crédits	Intitulé des <i>activités d'apprentissage</i>⁸ dont vous maîtrisez les savoirs, compétences, capacités et acquis d'apprentissage	Elément(s) de votre <i>parcours</i> qui justifie(nt) la maîtrise de ce(s) savoir(s), compétence(s), capacité(s), acquis d'apprentissage⁹
Bloc 1 (Q1 et Q2)		
Bloc 2 (Q3 à Q6/Q8)		

⁸ Ces activités d'apprentissage ou unités d'enseignement doivent être appréhendées au travers des compétences, capacités et acquis d'apprentissage tels que décrits dans le référentiel de compétences, le profil d'enseignement du cursus, dans le programme détaillé et/ou dans les fiches descriptives des unités d'enseignement.

⁹ Pour faciliter le travail d'évaluation de votre dossier, veuillez faire référence dans cette rubrique aux documents de preuve annexés au dossier.

4.3. Demande de valorisation de crédits dans le programme de master sur base de la VAE

Après admission en master (par décision des autorités de la Haute Ecole ou de plein droit) le candidat peut demander une valorisation de crédits obtenus antérieurement ou une valorisation de son expérience professionnelle et/ou personnelle.

Veillez lister les unités d'enseignement (ou partie d'unité d'enseignement) pour lesquelles vous souhaiteriez demander une valorisation de crédits en raison des savoirs, compétences, capacités et/ou acquis d'apprentissage résultant d'un parcours académique (non encore pris en considération) ou de votre expérience professionnelle et/ou personnelle.

Intitulé des unités d'enseignement ou des activités d'apprentissage pour lesquelles vous souhaitez demander une valorisation de crédits	Savoirs, compétences, capacités et acquis d'apprentissage que vous maîtrisez dans le cadre de cette activité d'apprentissage¹⁰ ou unité d'enseignement	Elément(s) de votre parcours qui justifie(nt) la maîtrise de ce(s) savoir(s), compétence(s), capacité(s), acquis d'apprentissage¹¹
Master 1		
Master 2		

¹⁰ Ces activités d'apprentissage ou unités d'enseignement doivent être appréhendées au travers des compétences, capacités et acquis d'apprentissage tels que décrits dans le référentiel de compétences, le profil d'enseignement du cursus, dans le programme détaillé et/ou dans les fiches descriptives des unités d'enseignement.

¹¹ Pour faciliter le travail d'évaluation de votre dossier, veuillez faire référence dans cette rubrique aux documents de preuve annexés au dossier.

4.4. Liste des activités d'apprentissage ou unités d'enseignement à inscrire dans le programme de formation

Listez ci-dessous les unités d'enseignement ou activités d'apprentissage que vous souhaitez voir inscrites dans votre programme de formation

5. Analyse détaillée des activités professionnelles et/ou personnelles

5.1 Dans le tableau ci-dessous, décrivez un projet ou une mission/expérience professionnelle significative¹² de votre parcours professionnel et/ou personnel particulièrement pertinent ou en cohérence avec votre projet de reprise d'études.

Activité exercée	Période d'activité	Nom de l'organisation	Secteur d'activité
Description de l'unité de travail, y compris les moyens matériels, financiers et humains mis à votre disposition			
Mission(s) effectuée(s)			
Degré de responsabilité. Eventuellement, le nombre de personnes encadrées			
Activités principales exercées dans cette fonction			

¹²Vous pouvez dupliquer ces pages autant de fois que nécessaire (sachant que vous décrirez une mission/projet/expérience minimum et trois missions/projets/expériences maximum).

5.2 Décrivez de façon détaillée certaines tâches accomplies dans le cadre de ce projet ou une mission/expérience professionnelle significative

Importance de la tâche	Descriptif de la tâche	Temps consacré (en %)	Niveau de maîtrise de la tâche

5.3 Présentez une situation-problème que vous avez eu à résoudre dans le cadre de cette mission/projet/expérience professionnelle significative, et indiquez la façon dont vous avez procédé pour la résoudre.

5.4 Présentez le résultat globalement obtenu pour ladite mission/projet/expérience professionnelle.

6. Déclaration sur l'honneur

Je soussigné,

Certifie sur l'honneur que les informations fournies dans ce dossier sont complètes et exactes.

Toute fausse déclaration entraîne l'exclusion de la Haute Ecole.

Les documents étayant les éléments déclarés ci-dessus devront être fournis au moment du dépôt du présent dossier auprès des autorités de la Haute Ecole.

Date :

Signature :

ATTENTION : Si vous êtes ressortissant d'un Etat hors Union Européenne, veuillez-vous informer auprès du Service inscriptions, quant aux obligations additionnelles qui vous incombent.

7. Annexes

Veillez lister et joindre les pièces justificatives.

7.1.

7.2.

7.3.

7.4.

7.5.

7.6.

7.7.

7.8.

7.9.

...

8. Remarques relatives au dossier

8.1 Dépôt du dossier

Ce dossier accompagné de tous les documents requis, dûment complété, daté et signé, doit être déposé auprès des autorités de la Haute Ecole et ce, au plus tard le 30 septembre.

8.2 Documents à joindre

- ❖ Copie de la carte d'identité
- ❖ Copie visée du certificat homologué de l'enseignement secondaire ou de l'équivalence délivrée par la CFWB
- ❖ Si vous avez effectué des études supérieures :
 - copie visée du certificat de réussite ou du diplôme de fin d'études supérieures avec le programme de cours (grille horaire spécifique) de chaque année d'études ;
 - copie de la liste complète des cours suivis dans l'enseignement supérieur et des notes obtenues aux examens, revêtue du cachet original de l'établissement supérieur qui l'a délivrée et de la signature du « chef d'établissement » où les activités ont été suivies ;
 - décision de la commission d'équivalence reconnaissant les diplômes étrangers ;
 - autres renseignements jugés indispensables, tels que certificat de stage, mémoire ou travail de fin d'études, curriculum vitae,
- ❖ Pour les activités à valoriser : attestations officielles et/ou justificatifs des activités professionnelles ou personnelles que vous souhaiteriez voir valorisées.

8.3 Remarques additionnelles

- ❖ Vous pouvez annexer à ce dossier complété copie de toutes pièces que vous estimez utiles.
- ❖ Les autorités de la Haute Ecole pourraient, en plus des documents précités, exiger d'autres pièces à l'appui de votre demande.
- ❖ Il vous est loisible de vous faire accompagner par le conseiller VAE de la Haute Ecole, notamment dans le cadre de l'élaboration de ce dossier.
- ❖ Le dossier ne pourra être transmis à la Commission VAE si vous n'avez pas au préalable fait vérifier votre situation administrative auprès du service des inscriptions.
- ❖ Le Commission VAE analysera votre demande et vous convoquera le cas échéant pour une audition et/ou des épreuves additionnelles.